



PRÉSIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

Radio-Lomé, Radio-Kara, TOGO-PRESSE (à diffuser plusieurs fois)

Le Président du Conseil de l'Université de Lomé porte à l'attention des nouveaux bacheliers que, pour le compte de l'année académique 2024-2025, il est ouvert un concours d'entrée à l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISICA) pour une formation en Licence Professionnelle dans les parcours suivants :

- **Communication des Organisations ;**
- **Journalisme ;**
- **Publicité et Arts Graphiques.**

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

1. une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ISICA ;
2. une copie simple de l'acte de naissance ;
3. une copie simple du relevé de notes du baccalauréat deuxième partie ;
4. une copie simple du relevé de notes du baccalauréat première partie ;
5. des copies simples des bulletins de notes des classes de seconde, première et terminale ;
6. une quittance (portant le nom du candidat) pour les frais d'étude de dossier d'un montant de dix mille (10 000) francs CFA pour les togolais et de quinze mille (15 000) francs CFA pour les ressortissants des pays de la zone UEMOA.

Le dossier de candidature, ainsi constitué, est déposé au secrétariat du Service des Examens de l'ISICA tous les jours ouvrables, **du 09 au 27 septembre 2024 de 08h à 12 h et de 15h à 17h.**

Le concours comporte deux (2) phases :

- la présélection basée sur étude de dossier ;
- l'examen écrit composé d'une épreuve de dissertation et d'une épreuve de culture générale.

**Les frais d'étude de dossier sont payables à IB-BANK (ancienne BTCI) sur le numéro de compte :
IB BANK : N° TG 024 01030 006429700111 01 ou ECOBANK N° TG 055 01708 140004450003
40.**

N.B. : Tout dossier incomplet sera rejeté.

La programmation générale des épreuves écrites ainsi que les dispositions pratiques y afférentes seront communiquées au moment opportun.

Lomé, le 13 AOUT 2024

Le Président,



Professeur Adama Mawulé KPODAR